



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET DE JEU
PROVENÇAL
REGION GRAND EST
COMITE DU HAUT-RHIN**

SIEGE SOCIAL: UCDS (Union des Comités Départementaux Sportifs du Haut-Rhin)
3, rue de Thann - 68200 MULHOUSE
Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2024
du 16 novembre 2024

Comité CD68 :

Présents : Messieurs MAURER Pierre, CLAUDEL Mickaël, RABELLINO Michel, RIEGERT Julien, MAGAND Raphaël et RAY Lionel.
Mesdames LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle et WIEBELSKIRCHER Monique.

Sociétés présentes :

Pétanque Club Vieux-Thann, Pétanque Club Cernay les Cigognes, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, Pétanque Club de Rhodia, Cercle Bouliste d'Illzach, Club Bouliste Ludovicien, Amicale Boules Munster, Pétanque Club Sausheim, Pétanque Club Wittelsheim, Pétanque Club Biesheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club Fessenheim, Pétanque Club du Rhin, FC Guebwiller Pétanque, La Boule 2000, La Boule de Bart', Club Bouliste Durmenach, La Boule Kembsoise, Pétanque Loisirs Les Acacias Altkirch, Pétanque Club Ensisheim et Pétanque Club de Sierentz.

Société excusée :

Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs.

Sociétés absentes :

L'Union Bouliste Mulhousienne et Pétanque Club de Froeningen.

Le Président, monsieur MAURER Pierre, ouvre la séance à 9h10. Bienvenue à toutes et à tous à cette assemblée générale 2024.

Avant de la démarrer, je voudrais que l'on marque une minute de silence pour tous ceux et celles qui nous ont quittés en cette année.

Je remercie l'Amicale Boules Munster pour l'organisation de cette Assemblée Générale.

Enfin, je voudrais vous saluer vous, présidents ou représentants du club qui êtes venus nombreux à notre assemblée générale. Je souhaite excuser monsieur SCHMITT Didier, vice-président de la FFPJP et madame SCHMITT Karine, présidente du Grand Est.

Le quorum est atteint et le collège électoral est arrêté à 55 voix, la majorité absolue sera de 28 voix.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Le Président, monsieur MAURER Pierre prend la parole.

Nous arrivons au terme de notre mandat,
Que de chemin parcouru avec vous depuis 2020,
Que de changements opérés ...

Rappel :

Tout avait commencé avec la gestion du Covid au quotidien.

Il aurait pu mettre à mal la pratique de notre activité, mais il n'y n'en n'a rien été grâce à notre réactivité et l'application rigoureuse des directives qui nous ont été imposées.

Nos joueurs ont compris ce message et ont pu pratiquer les compétitions que nous avons pu leur proposer.

Que s'est-il passé pendant ces 4 années ?

Tout d'abord, le Comité et l'ensemble de ses membres ont essayé d'œuvrer en harmonie avec l'ensemble des clubs, avec l'ensemble de tous les Présidents.

Nous avons conscience que votre tâche au quotidien n'est pas toujours simple ...

Ce sont rajoutés pendant ce mandat, 7 nouveaux clubs, 400 licenciés supplémentaires, avec toutes les conséquences que cela engendre ...

Qui pouvait penser qu'un jour nous serions 1340 licenciés dans le Haut Rhin ?

Au niveau des compétitions le championnat des clubs a connu à tous les niveaux un succès extraordinaire tant au niveau de la participation, que de l'engouement qu'il suscite et des beaux résultats que nous obtenons.

Nos animations (55 ans et plus) rencontrent également un franc succès !

Le National de Mulhouse est désormais gravé comme un rendez-vous incontournable tant au niveau de sa qualité que par son nombre de participants qui a franchi un cap inespéré.

Au niveau sportif soyons franc : les résultats aux championnats de France ne sont pas à la hauteur de ce que nous attendons et du budget qui est alloué.

Au niveau de nos commissions, elles ont toutes œuvré dans le bon sens et répondu présent dans leurs missions.

Tournons-nous à présent sur le prochain mandat :

Si tout à l'heure vous nous accordez votre confiance, les 4 ans à venir s'inscriront dans la continuité de ce qui a été fait mais avec un changement notoire : nous ne travaillerons plus à 9 mais à 14. Je voudrais dire aux nouveaux que nous nous réjouissons vraiment de leur venue qui permettra à la fois d'alléger un peu la charge de travail de certains (je pense à Chantal et Michel) mais aussi d'apporter de vrais plus à notre comité, de ne pas tomber dans la routine et de rendre la pétanque encore plus conviviale et attractive.

Je vous remercie pour votre attention.

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

Madame LEQUERTIER Chantal propose de ne pas le relire. Il n'y a aucune modification à y apporter et le PV est adopté à l'unanimité des présents.

RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2024

La secrétaire, madame LEQUERTIER Chantal, prend la parole.

Bonjour, avant de faire le point sur la saison écoulée, je tiens tout d'abord à remercier les Présidents, les Présidentes, les arbitres, les bénévoles, les membres des commissions et du comité pour leur disponibilité tout au long de cette année. Cette année 2024 fut une année très riche en événements sportifs, tous les championnats départementaux ont été organisés sauf le doublette promotion, avec une nouveauté les premiers championnats départementaux tête à tête et doublette vétérans, ainsi que les différentes coupes, la semaine Mulhousienne et le championnat des clubs dans toutes les catégories. Je reviendrai sur les résultats et les classements quand nous ferons le bilan sportif et le palmarès de la saison.

Le comité est resté à l'écoute de tous les dirigeants et joueurs, et continue de construire sa politique sportive en tenant compte des différentes remarques et propositions mais en restant en accord avec les directives fédérales.

En 2024, le CD68 a réalisé les actions suivantes :

- 4 réunions du comité constructives grâce à la bonne entente et à la solidarité entre les membres,
- 2 réunions de la commission des arbitres,
- 1 réunion en commun entre la commission des arbitres et la commission de discipline
- 1 réunion des présidents,

- la coordination des journées de CRC, CRC-F, CRC-V et CRC-JP avec les membres des clubs concernés et le CD67,
- l'accompagnement des équipes qualifiées aux championnats de France,
- des aides à la tenue de la table de contrôle lors des compétitions,
- l'organisation du 3^{ème} National Jeunes, du 5^{ème} Grand Prix des Vétérans, du 3^{ème} Grand Prix départemental tête à tête, le 20^{ème} National Mulhousien, le 15^{ème} National Féminin et le 1^{er} Grand Prix doublette senior qui sont des rendez-vous incontournables et de très belles réussites fin août avec l'aide de tous les bénévoles du CD68 qui sans eux rien ne pourraient se faire. Les compétitions seront reconduites en 2025 avec un soutien de la ville de Mulhouse et de m2a, de la Fédération, de la Communauté Européenne d'Alsace, du Grand Est et des bénévoles de vos clubs.
- l'organisation à venir du repas des bénévoles en remerciement pour leur aide lors du National de Mulhouse,

Toutes ces actions impliquent que les membres du CD68 soient présents et demandent une grande somme d'énergie.

De plus le CD68 a soutenu, encouragé et aidé les sociétés à organiser :

- les animations 55 ans et plus,
- les championnats régionaux et départementaux,
- les championnats régionaux des clubs senior, féminin, vétérans, jeu provençal et jeunes, où 9 équipes seniors, 5 équipes féminines, 9 équipes vétérans, 2 équipes en provençal et 3 équipes jeunes étaient engagées.
- les championnats des clubs départementaux senior, féminin, vétérans et jeu provençal qui sont un succès avec une participation de 59 équipes réparties dans les 3 divisions chez les seniors, 15 équipes féminines, 29 équipes vétérans réparties dans 2 divisions, et 4 équipes en provençal. Chaque équipe engagée a donné le meilleur afin de progresser dans sa propre division.

Le comité remercie toutes les sociétés qui ont contribué à la bonne organisation de toutes ces compétitions.

En ce qui concerne les résultats sportifs, nous reviendrons dessus lors de la lecture du palmarès.

Pour les animations 55 ans et +, la participation était très bonne, 460 joueurs ont joué.

Le CDC et le CRC-Vétérans restent un succès.

Tous les concours et championnats inscrits au calendrier ont été tenus, sauf le doublette promotion, mais nous constatons une diminution très nette de la participation aux concours officiels en juin, septembre et octobre, ce qui est dommage pour les organisateurs.

Nous comptons 1342 licenciés en 2024 répartis dans 24 sociétés, soit une augmentation de 141 licenciés par rapport à 2023. Cette année 1 nouvelle société a rejoint le CD68 et 1 société s'est mise en sommeil. Le nombre de licenciés a augmenté dans de nombreuses sociétés.

Comparatif 2022/2023/2024

Club	Total 2022	Total 2023	Total 2024	Différence (2024-2023)
PETANQUE CLUB VIEUX THANN	25	33	32	-1
UNION BOULISTE MULHOUSIENNE	15	13	5	-8
PC LES CIGOGNES	38	37	53	+16
PC ST MARTIN	99	95	135	+40
PC GUEBWILLER	39	44	40	-5
RHODIA CLUB PETANQUE	139	139	111	-28
CB ILLZACH	273	273	295	+18
CB LUDOVICIEN	39	32	26	-6
AB MUNSTER	52	53	57	+4
PC RHIN	24	32	45	+13
PC SAUSHEIM	41	45	64	+19
PC FROENINGEN	4	10	10	0
PC WITTELSHEIM	34	42	46	+4
LA BOULE KEMBSOISE	0	27	38	+11

PC BIESHEIM	16	21	30	+9
PC ISSENHEIM	31	40	61	+21
CB DURMENACH	8	18	21	+3
CB RIXHEIM (en sommeil en 2024)	0	26	0	-26
PC FESSENHEIM	49	48	55	+7
PC SIERENTZ	0	26	20	-6
PC ENSISHEIM			20	+20
MPSL	33	39	52	+13
BOULE 2000	45	45	65	+20
LA BOULE DE BART'	18	31	26	-5
P.L LES ACACIAS ALTKIRCH	20	32	35	+3
Total	1042	1201	1342	+141

Continuons à motiver les licenciés à rester dans notre fédération et à soutenir nos sociétés. Vos clubs sont au centre du projet fédéral, faites vivre la pétanque.

Encourageons aussi les associations et les éducateurs à créer des écoles de pétanque ou des entraînements spécifiques pour les jeunes afin de les attirer dans notre sport, en partenariat avec les mairies et les écoles. 2 sociétés ont poursuivi en 2024, à savoir le CB Illzach et l'Amicale Boules Munster, qui ont organisé des sessions de découvertes et d'initiations à la pétanque avec les écoles primaires, et Colmar qui a mis en place des ateliers d'initiation dans une école. Des discussions sont engagées entre les différentes instances afin de développer la pétanque au niveau des établissements scolaires. Le référent Grand Est étant monsieur MACHNIK Frédéric. En 2024, les championnats interacadémiques UNSS de pétanque ont eu lieu à Munster. Le référent est monsieur ROMANO Angelo, professeur d'EPS au collège de Munster. Le PC Rhodia et le CB Illzach organisent aussi des activités avec des handicapés.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à proposer à vos licenciés de suivre la formation d'initiateur ou d'éducateur. Pour information, 2 écoles de pétanque sont labellisées dans notre département, le CB Illzach avec 2 étoiles et l'Amicale Boules Munster qui a perdu son étoile. 2 nouveaux éducateurs (monsieur Mickaël CLAUDEL et madame Sandra REALI).

Du côté des arbitres, en 2024, maintien du nombre d'arbitres.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidentes, les Présidents, nous vous encourageons à nous soutenir dans la construction de la politique sportive du département.

Je vous remercie de votre attention.
La secrétaire du Comité départemental.

RAPPORT DES COMMISSIONS

♦ Jeunes et éducateurs

Le CD68 remercie monsieur CLAUDEL Mickaël et les membres de la commission des jeunes pour leur implication et leur disponibilité.

Un appel est fait pour encourager de nouveaux initiateurs à les rejoindre.

Année 2024 :

Le principal résultat à retenir :

1^{ère} qualification pour le championnat de France triplette juniors de Laurine NEUNER du CB Illzach, Tom GILLMANN du PC Wittelsheim et Mathieu MARGATHE du PC Biesheim avec un titre de champion triplette régional.

2 jeunes ont été retenus au niveau du CREGE, NEUNER Laurine et REALI Kilyan.



Palmarès des champions départementaux 2024 :

Tir de précision Junior Masculin
Julien BELKAMI du CB Illzach



Tir de précision Junior féminin
Laurine NEUNER du CB Illzach



Individuel Benjamin
Lissandro RIETH du
CB Illzach



Individuel Minime
Younes ZAIBI du CB
Illzach



Individuel Cadet
Nathan
BRISWALTHER du
CB Illzach



Individuel Junior
Nathan GONZALEZ
du CB Illzach



**Doublettes
Benjamins**

Lissandro RIETH et
Flavio REALI du CB
Illzach



**Doublettes
Minimes**

Younes ZAIBI et
Eloan LUTZ du CB
Illzach



Doublettes Cadets





Lionel STRASSEL
et Kilyan REALI du
CB Illzach



Doublettes Juniors

Nathan GONZALEZ du
CB Illzach et Tom
GILLMANN du PC
Wittelsheim



<p align="center">Triplettes Benjamins Flavio REALI, Raphaël PUECHEGUT et Lissandro RIETH du CB Illzach</p> 	<p align="center">Triplettes Minimes Loan BRISWALTER, Younes ZAIBI et Diego BAUMANN du CB Illzach</p> 
<p align="center">Triplettes Cadets Kilyan REALI, Lionel STRASSEL et Lorenzo LOMBARDO du CB Illzach</p> 	<p align="center">Triplettes Juniors Mathieu MARGATHE du PC Biesheim, Tom GILLMANN du PC Wittelsheim et Laurine NEUNER du CB Illzach</p> 

◆ **Commission des Arbitres**

Monsieur MAGAND Raphaël prend la parole.

Nous sommes actuellement une équipe de 8 arbitres en 2024 et 1 candidat pour l'examen d'arbitre départemental en 2025.

Nous avons presque couvert toutes les compétitions de l'année sauf quelques dates où il n'y avait pas d'arbitre.

J'ai effectué un recyclage auprès de mes arbitres le samedi 9 mars et j'en ferai un autre début d'année prochaine notamment par rapport aux changements de points de règlement qu'il y aura en janvier 2025 suite aux championnats de monde à Dijon.

Tous les arbitres du CD68 ont été mobilisés pour l'arbitrage de la semaine du national de Mulhouse.

Un dépannage de nos voisins Bas Rhinois a été fait pour assurer l'arbitrage d'un CRC fin septembre.

Je remercie l'ensemble de mes arbitres pour leur collaboration.

A partir de 2026, la FFFPJ envisage de mettre en place la dématérialisation de la licence. Pour rappel, les amendes pour défaut de licence reviennent à la commission des jeunes.

Nous sommes en sous effectifs pour couvrir convenablement toutes les compétitions de l'année.

J'appelle tous les licenciés qui aimeraient se lancer dans l'arbitrage à se rapprocher de moi ou de mes collègues pour passer l'examen en 2025 ou 2026 suivant les dates et j'appelle tous les présidents à en parler au sein de leur club pour essayer de susciter l'envie de nous rejoindre.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur MAURER Pierre remercie monsieur MAGAND Raphaël pour le travail accompli et encourage les Présidents à motiver des licenciés à rejoindre la commission.

◆ **Commission de Discipline**

Monsieur RAY Lionel, Président de la commission, prend la parole.

La Commission de discipline s'est réunie avec la commission des arbitres en début d'année, afin de faire un retour d'expérience sur les affaires disciplinaires de la saison 2023.

Cette saison deux joueurs ont été sanctionnés, le premier d'une suspension ferme et le deuxième d'une suspension avec sursis. Une sanction ferme infligée en 2023 a également pu être notifiée à l'intéressé et donc prendre effet.

Des insultes ont également été proférées envers un Président de club accompagnées d'un comportement inapproprié par l'un de ses joueurs lors d'un concours. L'engagement des poursuites n'a pu avoir lieu pour cause de dépassement du délai réglementaire.

La FFPJP a affiché sa volonté de respect des personnes. Cela concerne les Arbitres, les bénévoles...mais également les joueurs eux même. Les sanctions s'y rapportant ont été durcies (les insultes, les menaces et autres incivilités ou comportements agressifs). Le montant des sanctions financières associées aux suspensions est d'ailleurs assez élevé.

La Commission de Discipline du CD68 Pétanque assumera son rôle et souhaite à tous une bonne AG et saison 2025.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur Pierre MAURER remercie monsieur Lionel RAY pour son travail.

◆ **Commission sportive et technique**

Points sur le championnat des clubs :

Au niveau de notre département, ce sont 650 licenciés sur 1342 qui participent à cette compétition. Quelques difficultés dans la constitution des équipes, le rôle de coach n'est pas toujours facile. Il n'est pas simple de satisfaire tout le monde.

139 équipes du CD68 : 21 équipes féminines, 71 équipes seniors, 38 équipes vétérans, 6 équipes en Jeu Provençal et 3 équipes jeunes engagées en championnat des clubs.

Grosse satisfaction, très peu de forfait. La saison s'est globalement très bien déroulée. Il serait bien qu'il n'y ait pas de forfait. Faites attention quand vous engagez vos équipes, il faut qu'il y ait de 8 à 10 joueurs avec un coach dans chaque équipe.

Pour 2025, après les classements, nous nous retrouvons avec 4 équipes en CNC et 26 équipes en régional. Pour le département, nous attendons la confirmation d'environ 100 équipes pour le 15 février 2025.

L'ensemble des résultats sont joints à ce rapport.

CNC, CNC-F, CNC-V et CNC Jeunes :

- Maintien de l'équipe d'ILLZACH 1 en CNC3 mais relégation de l'équipe de PC RHIN 1 et COLMAR 1 en CRC.
- Montée de l'équipe d'ILLZACH F1 en CNC-F1. Elle jouera le titre à Saint-Livrade le titre de CNCF2 les 23 et 24 novembre 2024.

CRC, CRC-F, CRC-V, CRC Jeunes et CRC-JP :

- En CRC, maintien des équipes de Colmar 2, d'Illzach 2, de Wittelsheim 1, de Saint-Louis 1, de Biesheim 1, de la Boule de Bart' et de Boule 2000 1. Colmar 3 et Illzach 3 sont relégués en CDC1 en 2025.
- Chez les féminines, maintien des équipes de Colmar 1, d'Illzach 3 et de Wittelsheim. Les équipes d'Illzach 2 et de Colmar 2 sont reléguées en CDC-F.
- Chez les vétérans, les équipes d'Illzach V1, Illzach V2, Colmar V1, MPSL V1, Issenheim V1, Munster V1, Fessenheim V1 et Colmar V2 se maintiennent. Rhodia V1 relégué en CDC-V.
- CDC/CRC-BM : le club d'Illzach termine 3^{ème} de son groupe.
- CRC-C : le club d'Illzach s'incline en 1/2 finale.
- CDC/CRC-J : le club d'Illzach termine 4^{ème} de son groupe.
- CRC-JP : Colmar JP1 se maintient en CRC-JP1 et COLMAR JP2 en CRC-JP2.

CDC, CDC-F, CDC-V et CDC :

- En CDC, 63 équipes engagées réparties dans 3 divisions.
L'équipe du MPSL 1, championne du CDC division 1 monte en CRC chez les seniors. L'équipe de Illzach 6 championne de division 2 et Wittelsheim 3 champion de division 3.
- En CDC-F, 15 équipes féminines engagées réparties en 2 groupes. L'équipe de Cernay F, championne du CDC-F monte en CRC féminin.

- En CDC-V, 29 équipes engagées réparties dans trois groupes. Le titre en CDC vétérans revient à l'équipe de PC Rhin V et monte pas en CRC-V en 2025. Les équipes de Fessenheim V2 et Cernay V3 terminent 1^{ère} de leur groupe en division 2 et accèdent à la division 1. Fessenheim V2 champion de division 2.
- 4 équipes engagées en Jeu provençal. Illzach JP championne accède à la division 2 régionale.

Autres résultats :

- En coupe de France, pour l'édition 2024/2025, COLMAR et ILLZACH qualifiés pour le 3^{ème} tour de zone. Le CB Illzach organisera les 32^{ème}, 16^{ème} et 8^{ème} de finale le premier week-end de février 2025. Bravo et félicitations aux joueuses et joueurs.

Points sur les championnats :

Monsieur MAURER Pierre précise que les résultats seront communiqués lors de la lecture du palmarès.

Points sur le Jeu Provençal :

COLMAR JP1, se maintient en CRC-JP1 et COLMAR JP2 en CRC-JP2 en 2025.

4 équipes (Illzach JP, Rhodia JP1 et JP2 et MPSL JP) ont participé au niveau départemental et l'équipe de Illzach-JP, championne accède à la division 2 régionale.


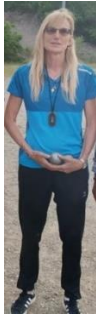
En coupe de France Jeu Provençal, 4 clubs du CD68 ont participé. Le PC Saint-Martin Colmar, champion du Haut-Rhin, il s'incline au 2^{ème} tour de zone.

PALMARES 2024

Les récompenses pour les jeunes seront remises lors d'une après-midi récréative en décembre 2024. Voir palmarès des champions départementaux dans la rubrique commission des jeunes et éducateurs. Les récompenses des équipes championnes 2024 et qualifiées aux championnats de France ont été remises lors des différents championnats. Un diplôme est décerné aux champions des coupes et des championnats des clubs 2024.

Lecture du palmarès.

- a) *Classement société senior : CB Illzach*
- b) *Classement individuel senior masculin :*
Sur les résultats des concours au niveau national.
1^{er} : SCHARTNER Killian du CB Illzach
2^{ème} : WOESSNER Grégory du PC Saint-Martin Colmar
3^{ème} : OLEART Mathieu du CB Illzach
- c) *Classement individuel senior féminin :*
Sur les résultats des concours au niveau national.
1^{ère} : TASSERA Justine du CB Illzach
2^{ème} : MANKA Myriam du CB Illzach
3^{ème} : DRIEUX Cinzia du CB Illzach
- d) *Classement société 55 ans et + : CB Illzach*
- e) *Classement individuel 55 ans et +*
1^{er} : FERACCI Dominique du PC Saint Martin Colmar
2^{ème} : MAURER Alain du PC Saint-Martin Colmar
3^{ème} : DELACOTE Pascal du PC Saint-Martin Colmar
- f) *Les Champions départementaux :*

<p>Individuel senior masculin SCHEPPLER David du PC Saint-Martin Colmar</p>  <p><i>Barrage de poule au Championnat de France</i></p>	<p>Individuel senior féminin FRIEDEL Alexandra du PC Rhin</p>  <p><i>Barrage de poule au Championnat de France</i></p>
--	--

Individuel Vétéran

REMY Pascal du Pétanque Club Vieux-Thann

Doublette mixte

TARANTO Laurence et KEMPF Christophe du PC Saint-Martin Colmar



32^{ème} de finale au Championnat de France

Doublette senior masculin

STEIS Ismaël et AEMMER Grégory du PC Rhin



Poule au Championnat de France

Doublette senior féminin

JIMENEZ Mélody et DRIEUX Cinzia du CB Illzach



Barrage de poule au Championnat de France

Doublette jeu provençal

BREMOND Denis et FERACCI Dominique et du PC Saint-Martin Colmar



Poule au Championnat de France

Doublette Vétéran

THOREL Eric et Sylvie du CB Illzach



Triplette vétéran

SCHMITT Jean-Pierre, DELACOTE Pascal et FERACCI Dominique du PC Saint-Martin Colmar



32^{ème} de finale au Championnat de France

Triplette masculin senior

ROMANN Christophe, NEUHAUS Gérald et WOESSNER Grégory du PC Saint-Martin Colmar



Poule au Championnat de France

Triplette senior féminin

DRIEUX Cinzia, SCHATNER Evelyne et
JIMENEZ Mélody du CB Illzach



32^{ème} de finale au Championnat de France

Triplette promotion

JIMENEZ Rafaël, BOISSIER Jean-Luc et DELOT
Alain du MPSL



Barrage de poule au Championnat de France

Triplette mixte

KEMPF Christophe, TARANTO Laurence et
FERACCI Dominique du PC Saint-Martin
Colmar



Barrage de poule au Championnat de France

Triplette Jeu Provençal

ANNOYE Mickaël, PORTAL Dominique et
THOREL Eric du CB Illzach



16^{ème} de finale au Championnat de France

g) *Championnat national des clubs :*

CNC-Féminin :

CNC-F2 : ILLZACH F1 : 1^{ère} de son groupe, monte en CNC-F1 en 2025.



CNC-Masculin :

CNC3 : ILLZACH 1 : 3^{ème} de son groupe et se maintient.

CNC3 : COLMAR 1 : 6^{ème} de son groupe, relégué en CRC en 2025.

CNC3 : PC RHIN 1 : 8^{ème} de son groupe, relégué en CRC en 2025.

h) *Championnat régional des clubs :*

CRC-Féminin :

5 clubs Haut-Rhinois :

COLMAR F1 : 2^{ème} se maintient.

ILLZACH F3 : 3^{ème} se maintient.

WITTELSHEIM F : 6^{ème} se maintient.

COLMAR F2 : 7^{ème} relégué en CDC-F en 2025.

ILLZACH F2 : 8^{ème} relégué en CDC-F en 2025.

CRC-Masculin :

9 clubs Haut-Rhinois :

COLMAR 2 : 2^{ème} se maintient.

ILLZACH 2 : 3^{ème} se maintient.
 WITTELSHEIM 1 : 4^{ème} se maintient.
 SAINT-LOUIS 1 : 6^{ème} se maintient.
 BIESHEIM 1 : 10^{ème} se maintient.
 COLMAR 3 : 12^{ème} est relégué suite à la descente de COLMAR 1 de CNC3.
 BOULE 2000 1 : 13^{ème} se maintient.
 LA BOULE DE BART'1 : 14^{ème} se maintient.
 ILLZACH 3 : 15^{ème} relégué en CDC1 en 2025.

CRC-Vétérán :

9 clubs Haut-Rhinois
 ILLZACH V2 : 3^{ème} se maintient.
 COLMAR V2 : 5^{ème} se maintient.
 MPSL V1 : 6^{ème} se maintient.
 ILLZACH V1 : 8^{ème} se maintient.
 MUNSTER V1 : 9^{ème} se maintient.
 FESSENHEIM V1 : 10^{ème} se maintient.
 ISSENHEIM V1 : 12^{ème} se maintient.
 COLMAR V2 : 14^{ème} se maintient.
 RHODIA V1 : 16^{ème} est rétrogradé en CDC-V en 2025.

CRC-C :

Entente ILLZACH 1 : 2^{ème} de son groupe et ½ finalistes CRC-C.

CRC-JP1 :

COLMAR JP1 : 3^{ème} de son groupe se maintient.

CRC-JP2 :2

COLMAR JP2 : 4^{ème} de son groupe se maintient.

i) *Championnat départemental des clubs :*

CDC-Féminin :

CERNAY F remporte le championnat des clubs et monte en CRC-F en 2025.

GROUPE A	
1	CERNAY F
2	BOULE 2000 F
3	LA BOULE DE BAR'T F
4	RHODIA F2
5	MUNSTER F
6	ALTKIRCH F
7	FESSENHEIM F
8	GUEBWILLER F
GROUPE B	
1	SAUSHEIM F
2	MPSL F
3	ILLZACH F4
4	ISSENHEIM F
5	RHODIA F1
6	PC RHIN F
7	KEMBS F



CERNAY F

CDC-Sénior :

Division 1 :

MPSL 1 remporte le championnat des clubs division 1 et monte en CRC en 2025.

1	MPSL 1, monte en CRC
2	PC RHIN 2
3	FESSENHEIM 1
4	SAUSHEIM 1
5	RHODIA 2
6	VIEUX-THANN 1

7	ISSENHEIM 1
8	MUNSTER 1
9	BOULE 2000 2
10	WITTELSHEIM 2
11	ILLZACH 4
12	RHODIA 1
13	COLMAR 4
14	ILLZACH 5, relégué en CDC2
15	RHODIA 3, relégué en CDC2
16	GUEBWILLER 1, relégué en CDC3



MPSL 1

Division 2 :

RHODIA 3 remporte le championnat des clubs division 2 et monte en CDC, division 1.

1	ILLZACH 6, monte en CDC 1
2	ILLZACH 7, monte en CDC 1
3	MPSL 2
4	DURMENACH 1
5	ALTKIRCH 1
6	KEMBS 1
7	LA BOULE DE BART'2
8	ISSENHEIM 2
9	FESSENHEIM 3
10	FESSENHEIM 2
11	VIEUX-THANN 2
12	BOULE 2000 3
13	CERNAY 1
14	RHODIA 5
15	GUEBWILLER 2, relégué en CDC 3
16	RHODIA 4, relégué en CDC 3



ILLZACH 6

Division 3 :

WITTELSHEIM 3 remporte le championnat des clubs division 3 et monte en CDC, division 2.

Groupe A :

1	BIESHEIM 2, monte en CDC 2
2	ISSENHEIM 3
3	MUNSTER 2
4	ILLZACH 9
5	SAUSHEIM 4
6	FESSENHEIM 4
7	GUEBWILLER 3

Groupe B :

1	WITTELSHEIM 3, monte en CDC 2
2	SAINT LOUIS 2
3	KEMBS 2
4	ILLZACH 8
5	SAUSHEIM 3
6	ENSISHEIM 1
7	SIERENTZ 1



WITTELSHEIM 3

Groupe C :

1	VIEUX-THANN 3
2	SIERENTZ 2
3	ENSISHEIM 2
4	DURMENACH 2
5	FESSENHEIM 5
6	FROENINGEN
7	ALTKIRCH 2

Groupe D :

1	BIESHEIM 3, monte en CDC 2.
2	MPSL 3
3	SAUSHEIM 2
4	PC RHIN 3
5	ISSENHEIM 4
6	KEMBS 3

CDC-Vétérans :

Division 1 :

PC RHIN V, monte en CRC-V 2025.

1	PC RHIN V, monte en CRC-V 2025
2	ILLZACH V3
3	ILLZACH V6
4	ILLZACH V5
5	VIEUX-THANN V
6	SAUSHEIM V
7	ISSENHEIM V2
8	ALTKIRCH V
9	CERNAY V1
10	CERNAY V2
11	ILLZACH V4
12	COLMAR V3
13	RHODIA V2
14	SAINT-LOUIS V
15	ISSENHEIM V3, relégué en CDC-V2
16	RHODIA V3, relégué en CDC-V2



PC RHIN V

Division 2 :

FESSENHEIM V2 remporte le championnat des clubs vétérans division 2.

Groupe A	
	FESSENHEIM V2, champion et monte en CDC-V1 2025.
1	WITTELSHEIM V
2	MPSL V2
3	GUEBWILLER V
4	MUNSTER V2
5	KEMBS V
6	SAUSHEIM V2

Groupe B	
	CERNAY V3, monte en CDC V1 en 2025.
1	CERNAY V2
2	DURMENACH V
3	FESSENHEIM V3
4	MUNSTER V2
5	KEMBS V



FESSENHEIM V2

CDC-Jeu Provençal :

ILLZACH JP remporte le championnat des clubs division 1 et monte en CRC-JP2 en 2025.

1	ILLZACH JP
2	MPSL JP
2	RHODIA JP1
3	RHODIA JP2

- j) *Coupe du Haut-Rhin :*
Champion : CB Illzach
Sous-Champion : PC Rhin



- k) *Coupe de France Jeu Provençal* :
Champion : PC Saint-Martin Colmar
Sous-Champion : CB Illzach



- l) *Coupe des sociétés* :
Champion : PC Wittelsheim
Sous-Champion : MPSL



BILAN FINANCIER 2024

Monsieur Michel RABELLINO présente le bilan.

Chaque club a reçu le rapport financier, les tableaux recettes et dépenses.
Présentations des différents postes dépenses et recettes.

Dépenses : 270 319.15 €
Recettes : 277 768.13 €

Le budget est excédentaire de 7448,98 en 2024.

Le Président remercie le trésorier pour le travail accompli.

RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES

Monsieur BADER Roland a procédé à la révision des comptes le 14 novembre 2024 au siège du comité départemental en présence de monsieur RABELLINO Michel.
Tous les documents leur ont été remis.

Le trésorier est félicité pour la tenue des comptes. Aucune anomalie n'a été constatée.

Il donne quitus à Monsieur RABELLINO Michel pour la tenue des comptes.

DECHARGE AU COMITE

La décharge est donnée au comité.
Le bilan est adopté à l'unanimité.

ÉLECTION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Monsieur MAURER Pierre remercie tous les membres du comité départemental pour leurs implications et le travail accompli au sein du comité.

Bonne entente et quatre années constructives. Le comité a soutenu tous les clubs et a aidé les nouveaux présidents.

Renouvellement du comité dans son intégralité.

Lors de la dernière AG, l'ensemble des Présidents ont décidé de renouveler le comité par liste bloquée. Pour être valable et élue, la liste doit comporter 14 membres.

Une seule liste a été déposée. La tête de liste est monsieur MAURER Pierre.

Liste :

Monsieur MAURER Pierre
Monsieur RABELLINO Michel
Madame FIMBEL Audrey
Monsieur GIORDANI Noël
Monsieur GUIDAT Frédéric
Madame LEQUERTIER Chantal
Monsieur MAGAND Raphaël
Monsieur MILLEREUX Franck
Monsieur OLLIVIER Thierry
Monsieur RAY Lionel
Monsieur RIEGERT Julien
Madame STERNITZKY Michèle
Madame THOREL Sylvie
Madame WIEBELSKIRCHER Monique

SCRUTATEURS pour l'élection : 2 volontaires

Pour être élu, il faudra avoir 1 voix.

Monsieur MAURER Pierre demande s'il faut faire les élections à bulletin secret.

L'assemblée ne le souhaite pas.

La liste est élue à la majorité absolue.

Le nouveau Président du CD68 est monsieur MAURER Pierre.

DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES 2025

Messieurs BADER Roland, BIRRINGER Franck et TAVONE Luigi seront réviseurs aux comptes pour la saison 2025.

La révision aura lieu en janvier 2026.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Monsieur RABELLINO Michel présente le budget prévisionnel 2025.

Présentation de la prise en charge par le CD68 pour les déplacements aux championnats de France.

Monsieur MAURER Pierre remercie monsieur GUIDAT Frédéric pour le travail accompli pour la réservation des chambres aux championnats de France.

Le budget prévisionnel 2025 est validé et adopté par l'ensemble des présents.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

Adjoint aux sports de la ville de Munster : monsieur GIANTI Roland

Il remercie tous les Présidents d'être venus à cette Assemblée.

Il souhaite à tout le monde une bonne année.

RENOUVELLEMENT DES COMMISSIONS DESIGNATIONS DES ELECTEURS POUR LE GRAND EST

Candidats pour les différentes commissions.

- Commission d'arbitrage :
Présidence : monsieur MAGAND Raphaël
Membres : Messieurs CASTELLANO Claudio, MAURER Alain, TARRACOR Jacques, HEMMERLIN David, DROUADINE Philippe, FERACCI Dominique et PARMENTIER Patrick
Candidat à l'arbitrage : monsieur FIFRE Christophe.
- Commission des jeunes :
Président : monsieur OLLIVIER Thierry.
- Candidature Éducateurs / Initiateurs : aucune candidature
- Commission de Discipline Départementale ou Régionale : 4 membres extérieurs, messieurs CASTELLANO Claudio, VIEN Alain, BIRINGER Franck, MARTIN Théodore et PARMENTIER Patrick. Les représentants du CD68 sont monsieur RAY Lionel (Président de la commission) et madame WIEBELSKIRCHER Monique.
- Commission féminine : aucune candidature.
- Commission technique et sportive : monsieur MILLEREUX Franck référent pour le jeu provençal. Messieurs MAGAND Raphaël, RAY Lionel, CASTELLANO Claudio, CHAUMONT Henri-Pierre, DE GRUTTOLA Valentin, VUILLEMAIN Alban.
- Désignations des électeurs pour le Grand Est : messieurs RABELLINO Michel et MAURER Pierre seront électeurs.

VALIDATIONS DES DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION DES PRESIDENTS DU 18 SEPTEMBRE 2024 ET MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

- **Réponses du sondage demandé lors de la réunion des Présidents :**
16 clubs ont répondu.

CDC open et féminin

Poursuite des 2 journées à 2 tours : 30 voix pour et 15 contre.

En 2025, il y aura 2 journées à 2 tours.

Animations 55 ans et +

Organisation le jeudi au lieu du mercredi quand il y a une journée CDC/CRC vétérans le mardi.

28 voix pour et 17 contre.

En 2025, lorsqu'une journée de CDC/CRC vétérans sera organisée le mardi, l'animation 55 ans et + se déroulera le jeudi et non le mercredi.

Championnats départementaux doublette et individuel vétéran.

En 2024, les mises ont permis de financer les championnats de France.

En 2025, est-ce que les mises doivent être reversées avec une participation de 25% du club aux joueurs ?
23 voix pour et 22 contre.

En 2025, les mises se reversées avec une participation de 25% du club.

■ **Modification du règlement intérieur :**

Modification de quelques articles suite à des nouvelles directives. Les articles modifiés sont présentés.

Article 5-1 Demandes de Licences :

Prix des licences :

Seniors et vétérans 42 € ; benjamins/minimes/cadets 9€ ; juniors 14€ ; duplicata 10€ et correction d'erreur 10€.

Article 12 – Tarif des boissons et petite restauration

Chaque société sera libre en ce qui concerne le prix des boissons et de la petite restauration mais ne pourra en aucun cas dépasser les prix fixés ci-dessous :

Repas CDC (si 2 tours) : 8€

Article 14-2 Championnats Départementaux pétanque et provençaux :

Championnats départementaux pétanque :

Ils se déroulent sur deux journées.

- 1^{er} jour début du championnat par poules jusqu'aux 1/8 de finale inclus.
- 2^e jour poursuite du championnat à partir des 1/4 de finale.

Article 20-3 Concours Féminins :

Ces concours sont réservés uniquement aux équipes composées de joueuses de toutes les catégories.

Ils se déroulent soit :

- par poules en 13 points. Les gagnantes jouent le concours principal, la consolante est réservée aux perdantes des poules. Par conséquent, la sortie de poules est indemnisée.
- en élimination directe sur 3 concours distincts. (concours principal ; concours consolante : ouvert aux perdantes du 1^{er} et du 2^e tour du principal (ces dernières rentrent directement au 2^e tour de consolante) ; concours complémentaire : ouvert aux perdantes du 1^{er} tour de la consolante.

Article 18- Horaires.

- Départementaux :
Pétanque : 14h00 reprise le lendemain à 13h30.

Article 23-4 Animations 55 ans et + : Les engagements doivent parvenir au siège du club organisateur le jour de la compétition (mercredi ou jeudi), par téléphone ou par mail entre 10H00 et 11H30 pour les concours débutant à 14h00. Donner tous les noms des joueurs. Avant l'annonce du tirage au sort, chaque responsable de club doit régler le montant des engagements (cf. article 5-2). Le tirage se fait 30 minutes avant le début de la compétition.

Article 24 - Indemnités.

- Féminins : Par poules puis Principal 70 %, Consolante 30%
ou ABC : Principal 50%, Consolante 40%, Complémentaire 10%.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Les articles seront modifiés et le règlement intérieur sera envoyé à toutes les sociétés et visible sur le site du CD68.

Monsieur DE GRUTTOLA Valentin demande s'il serait possible de passer à 10€ pour le repas lors des CDC.
Monsieur MAURER Pierre précise qu'on essaiera pendant 1 an et que s'il faut le CD68 reviendra sur la proposition.

Monsieur WISS Christian demande s'il ne serait pas judicieux de monter l'âge limité du 55 ans et +.
A voir pour 2026.

- **Validation du règlement interne CDC Open, CDC Féminin, CDC Vétéran, CDC Jeunes et CDC-Jeu Provençal :**

CDC Open :

Article 3 : Divisions, groupes, classement et phase finale.

Phases finales :

Division 1 :

Le dernier de chaque groupe est relégué en division 2.

Division 2 :

Le dernier de chaque groupe est relégué en division 3.

CDC Féminin :

Il est autorisé des ententes entre 2 ou 3 clubs afin que le maximum de féminines jouent le CDC-F.

Monsieur CECERE Patrick demande si une féminine a le droit de jouer dans plusieurs équipes d'une division en CDC open. Non, si elle joue dans une équipe, elle restera dans cette équipe.

Le règlement interne CDC CD68 est adopté à l'unanimité.

Les articles seront modifiés et le règlement intérieur sera envoyé à toutes les sociétés et visible sur le site du CD68.

FINALISATION DU CALENDRIER 2025

Le calendrier est présenté en tenant compte des différentes propositions des clubs.

- Pour les championnats départementaux : chaque club candidat à l'organisation pourra en organiser au moins un tout en tenant compte de la capacité d'accueil.
- Pour les championnats des clubs : chaque club candidat a obtenu au moins une organisation. Répartition sur 2 sites si la capacité d'accueil n'est pas suffisante.
- Pour les animations 55 ans et + : répartition des organisations entre tous les candidats afin que chaque club puisse organiser au moins 2 concours.

Finalisation du calendrier.

Si un club souhaite organiser des manifestations non inscrites au calendrier, merci de communiquer vos dates pour le 31 janvier 2025.

INFORMATIONS DIVERSES DU COMITE

- **Inscriptions championnats 2025 :**

Comme en 2025, les inscriptions pour les championnats se feront par mail avec la liste excel de gestion concours. Il n'y aura pas de permanence téléphonique. Elles seront publiées sur le site du CD68. Les inscriptions seront bloquées à 12h00 le jour précédant le début du championnat. Publication du tirage la veille du championnat (vers 20h00).

- **Obligation d'envoyer les résultats complets de tous les concours (ou fichier gestion concours) à la personne responsable des classements et à la secrétaire pour parution sur le site à la fin du concours ou du championnat.**
- **Obligation de faire tous les concours et championnats sur gestion concours.**
- **Résultats en direct des championnats départementaux et régionaux sur le site du CD68.**

Renouvellement des licences :

Madame WIEBELSKIRCHER Monique, responsable des licences.

Les certificats médicaux et les attestations questionnaire de santé pour les mineurs, ainsi que les demandes de licences avec attestation sur l'honneur et l'autorisation parentale seront conservés dans les clubs.

Obligation de mettre la photo sur les licences. Si un joueur à une licence sans photo, il faut la refaire.

Ne pas oublier de noter le numéro de portable et l'adresse mail de chaque licencié. Ses informations seront nécessaires pour s'inscrire en ligne lors des nationaux.

Lors de la demande de licences, mettre en copie monsieur MAURER Pierre et madame STERNITZKY Michèle.

Des permanences sont prévues le lundi et sur demande.

Règlement des mutations et des fiches financières.

Monsieur RABELLINO Michel précise qu'il ne faut pas envoyer les chèques de mutation directement au comité, mais qu'il faut attendre la fiche financière du trésorier.

Les fiches financières sont envoyées par rapport au listing sur le site. Il demande que chaque club communique l'adresse mail du trésorier afin de privilégier les transactions.

Rappel : toutes les transactions du CD vers les clubs se font par virement.

Formation gestionnaire table de marque :

Madame LEQUERTIER Chantal proposera le 18 ou le 25 janvier 2025 une formation à la gestion de la table de marque.

Coupes de France, Coupe d'Alsace, Coupe des sociétés 2025/2026, engagements des équipes et calendrier :

Calendrier :

Pour la coupe de France des clubs Jeu provençal :

Date limite pour l'inscription des équipes : **10 décembre 2024.**

Les premiers tours devront se jouer avant le 8 mai (date butoir pour le retour des qualifiés pour le 1^{er} tour de la coupe de zone).

Pour les autres coupes :

1^{er} Tour : du 15 février au 30 mars 2025 (accord entre les clubs)

En cas de désaccord, la date imposée : le dimanche 30 mars 2025. Possibilité de jouer au boulodrome plusieurs rencontres en même temps.

2^{ème} Tour : du 31 mars au 11 mai 2025 (accord entre les clubs)

Date butoir : le dimanche 11 mai 2025

Tours suivants : Coupe de France sous pilotage du CD 68 et de la Fédération. Coupe d'Alsace sous pilotage de la commission territoriale Alsace, ½ finales et finales coupe des sociétés et coupe du Haut-Rhin sous pilotage du CD 68.

En cas de litige sur les dates, le CD68 se réserve le droit de les modifier.

Engagement des équipes :

Engagements coupe de France, coupe d'Alsace, coupe des sociétés et coupe Jeu Provençal 2025 :

CLUBS	2025			
	Coupe de France	Coupe d'Alsace	Coupe des sociétés	Coupe de France Jeu Provençal
Illzach				
Colmar	1	1	1	1
MPSL				
Biesheim				
Wittelsheim	1	1	1	
Guebwiller			1	

Cernay				
Munster				
PC Rhin	1	1	1	0
Saint-Louis	1	1	1	1
Issenheim	1	1	1	0
Fessenheim	0	0	1	0
Boule 2000	1	1	1	0
Rhodia	1	0	1	1
Sausheim	1	1	1	0
Altkirch	1	1	1	0
La Boule de Bart'				
Vieux-Thann	1	1	1	0
UBM				
Sierentz				
Durmenach				
La Boule Kemboise	1	1	1	0
Froeningen				
Ensisheim				
Total				

Confirmation de l'engagement des équipes pour le **1^{er} février 2025**.

4^{ème} national jeunes, 6^{ème} Grand Prix des Vétérans, 4^{ème} Grand Prix tête à tête, 21^{ème} National Mulhousien, 16^{ème} National Féminin et 2^{ème} Grand Prix doublette :

- Rapporteur : monsieur RABELLINO Michel
- Recherche de sponsors. N'hésitez pas à informer monsieur Pierre MAURER si vous avez des annonceurs.
- Dans chaque club, inciter les joueurs et joueuses du CD68 à participer.
- Demande de bénévoles pour jeudi, vendredi, samedi, dimanche et lundi.
- Il serait bien que chaque société prenne un poste en entier. Pour les petits clubs, il est possible de faire une entente.
- Tombola : les carnets ont été distribués et ils seront facturés avec la fiche financière du mois de mars.
- Chaque club aura 4 carnets de 20 tickets à 2€, soit 160€. Voir pour mettre les gagnants sur le site.
- Les inscriptions pour les nationaux se feront en ligne. Pour les autres compétitions, les inscriptions se feront comme les années précédentes. Dans tous les cas, le CD68 pourra inscrire des équipes.
- Amélioration des terrains sur le parking du champ de foire (souhait des joueurs).

Championnat des clubs 2025 :

Confirmation de l'engagement des équipes et inscriptions des nouvelles équipes dans la division la plus basse pour le 15 février 2025.

Mise à jour sur le site du CD68, afin de visualiser les équipes inscrites ou en attente de validation.

Vert : équipe validée.

Orange : équipe en attente de validation.

Rouge : équipe supprimée.

Bleu : nouvelle équipe engagée.

CNC Open, division 2

CBS1.

CNC Open, division 3

ILLZACH 1, GAMBSHEIM 1 et HATTEN 1.

**CNC Féminin, division 1
ILLZACH F1**

**CNC Féminin, division 2
LA WANTZENAU F1**

CRC Open :

1	COLMAR 2	
2	ILLZACH 2	
3	WITTELSHEIM 1	
4	GAMSHEIM 2	
5	SAINT-LOUIS 1	
6	CBS 2	
7	OBERNAI 1	
8	LA WANTZENAU 1	
9	BIESHEIM 1	
10	PETANCAIR'S 1	
11	BOULE 2000 1	
12	BOULE DE BART' 1	
13	COLMAR 1	descente de CNC3
14	PC RHIN 1	descente de CNC3
15	MPSL 1	vainqueur CDC CD68 2024
16	SCHWEIGHOUSE 1	vainqueur CDC CD67 2024

CRC Féminin :

1	COLMAR F1	
2	ILLZACH F2	
3	SCHWEIGHOUSE F1	
4	MUNDOLSHEIM F1	
5	WITTELSHEIM F1	
6	CBS F1	descente de CNC-F2
7	CERNAY F	vainqueur CDC-F CD68 2024
8	GAMSHEIM F1 ou ALTORF F1	vainqueur CDC-F CD67 2024

CRC Vétéran :

1	CBS V1	
2	LA WANTZENAU V1	
3	SCHWEIGHOUSE V1	
4	ILLZACH V2	
5	COLMAR V1	
6	MPSL V1	
7	ILLZACH V1	
8	MUNSTER V1	
9	PETANCAIR'S V1	
10	FESSENHEIM V1	
11	KIRSCHEIM V1	
12	ISSENHEIM V1	
13	MUNDOLSHEIM V1	
14	COLMAR V2	
15	PC RHIN V	vainqueur CDC-V CD68 2024
16	DALHUNDEN V1 ou ALTORF V1	vainqueur CDC-V CD67 2024

CRC Jeu Provençal :

COLMAR JP1 en division 1.

COLMAR JP2 en division 2 et ILLZACH JP (si 4 équipes en CDC-JP CD68 en 2025).

CDC Open, division 1 :

1	PC RHIN 2	
2	FESSENHEIM 1	
3	SAUSHEIM 1	
4	RHODIA 2	
5	VIEUX-THANN 1	
6	ISSENHEIM 1	
7	MUNSTER 1	
8	BOULE 2000 2	
9	WITTELSHEIM 2	
10	ILLZACH 4	
11	RHODIA 1	
12	COLMAR 4	
13	COLMAR 3	relégué de CRC suite descente de COLMAR 1 en CRC
14	ILLZACH 6	vainqueur CDC Open division 2 2024
15	ILLZACH 7	qualifié CDC Open division 2 2024
16	ILLZACH 3	relégué de CRC

CDC Open, division 2 :

1	RHODIA 3	descente de CDC Open division 1
2	ILLZACH 5	descente de CDC Open division 1 suite descente de COLMAR en CDC
3	MPSL 2	
4	DURMENACH 1	
5	ALTKIRCH 1	
6	KEMBS 1	
7	LA BOULE DE BART'2	
8	ISSENHEIM 2	
9	FESSENHEIM 3	
10	FESSENHEIM 2	
11	VIEUX-THANN 2	
12	BOULE 2000 3	
13	CERNAY 1	
14	RHODIA 5	
15	WITTELSHEIM 3	vainqueur CDC Open division 3
16	BIESHEIM 2	qualifié 1 CDC Open division 3

CDC Open, division 3 :

1	GUEBWILLER 1	descente de CDC Open division 1
2	GUEBWILLER 2	descente de CDC Open division 2
3	RHODIA 4	descente de CDC open division 2
4	ISSENHEIM 3	
5	MUNSTER 2	
6	ILLZACH 9	
7	SAUSHEIM 4	
8	FESSENHEIM 4	
9	GUEBWILLER 3	
10	SAINT LOUIS 2	
11	KEMBS 2	
12	ILLZACH 8	
13	SAUSHEIM 3	
14	ENSISHEIM 1	
15	SIERENTZ 1	
16	VIEUX-THANN 3	
17	SIERENTZ 2	
18	ENSISHEIM 2	

19	DURMENACH 2	
20	FESSENHEIM 5	
21	FROENINGEN	
22	ALTKIRCH 2	
23	BIESHEIM 3	
24	MPSL 3	
25	SAUSHEIM 2	
26	PC RHIN 3	
27	ISSENHEIM 4	
28	KEMBS 3	

CDC Féminin :

1	ILLZACH F3	descente de CRC-F
2	COLMAR F2	descente de CRC-F
3	BOULE 2000 F	
4	LA BOULE DE BAR'T F	
5	RHODIA F2	
6	MUNSTER F	
7	ALTKIRCH F	
8	FESSENHEIM F	
9	GUEBWILLER F	
10	SAUSHEIM F	
11	MPSL F	
12	ILLZACH F4	
13	ISSENHEIM F	
14	RHODIA F1	
15	PC RHIN F	
16	KEMBS F	

CDC Vétéran, division 1 :

1	ILLZACH V3	
2	ILLZACH V6	
3	ILLZACH V5	
4	VIEUX-THANN V	
5	SAUSHEIM V	
6	ISSENHEIM V2	
7	ALTKIRCH V	
8	CERNAY V1	
9	CERNAY V2	
10	ILLZACH V4	
11	COLMAR V3	
12	RHODIA V2	
13	SAINT-LOUIS V	
14	FESSENHEIM V2	vainqueur CDC-V division 2
15	CERNAY V3	qualifié 1 CDC-V division 2
16	RHODIA V1	relégué de CRC-V

CDC Vétéran, division 2 :

1	ISSENHEIM V3	relégué de CDC-V1
2	RHODIA V3	relégué de CDC-V1
3	WITTELSHEIM V	
4	MPSL V2	
5	GUEBWILLER V	
6	MUNSTER V2	
7	KEMBS V	

8	SAUSHEIM V2	
9	DURMENACH V	
10	FESSENHEIM V3	
11	MUNSTER V3	
12	ISSENHEIM V4	
13	ALTKIRCH V2	
14		

CDC Jeu Provençal :

1	MPSL JP	
2	RHODIA JP2	
3	RHODIA JP1	
4		
5		

**Obligation de 4 équipes pour la mise en place du championnat.
N'hésitez pas à motiver vos joueurs à participer à cette compétition.**

Mise à jour des adresses des sociétés :

Chaque société donnera 2 ou 3 adresses mails pour la transmission des documents.

Chaque société recevra les adresses mises à jour.

Merci de communiquer la composition de votre comité à la secrétaire afin de mettre les fiches clubs à jour sur gestion concours.

Tour de table :

Chaque membre présent peut prendre la parole.

Monsieur WISS Christian revient sur le problème des obstacles naturels.

Monsieur MAGAND Raphaël précise qu'il y a une incohérence entre les différents règlements. L'harmonisation sera faite en janvier 2025.

Monsieur FOURMI Philippe demande s'il serait possible de préparer les équipes pour aller aux championnats de France. Sera intégrée dans les missions de la commission technique.

Monsieur MILLEREUX Franck aimerait connaître chaque représentant des clubs.

Les nouveaux représentants se présentent :

Monsieur BOURGADE Stéphane : nouveau Président du CB Ludovicien

Monsieur BADER Roland précise que le CB Illzach n'a plus de président, il sera élu lors de l'AG du club du 4 décembre.

Monsieur HAEFFLER Pascal : nouveau président du PC Guebwiller.

Monsieur TRAMBLA Thierry : Président du PC Sierentz.

Chaque nouveau membre du comité départemental du CD68 se présente :

Monsieur GIORDANI Noël, Président du CB Durmenach.

Madame THOEL Sylvie, membre du CB Illzach. Assistera la secrétaire.

Monsieur OLLIVIER Thierry, nouveau Président de la commission des jeunes et licencié du PC Issenheim.

Madame FIMBEL Audrey, sera en charge de la communication au sein du CD68 et secrétaire du PC Cernay « Les Cigognes ».

Assemblée Générale 2025 : janvier 2026. Le CD68 communiquera le lieu ultérieurement.

Remerciements à l'Amicale Boules Munster pour cette organisation.

Monsieur MAURER Pierre clôt l'Assemblée Générale à 12h20 et remercie les dirigeants pour leur participation et souhaite à tous une bonne année sportive.

Le président
Monsieur MAURER Pierre

La secrétaire
Madame LEQUERTIER Chantal